



N° 2118

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 2 mars 2005.

PROJET DE LOI

*relatif au volontariat associatif
et à l'engagement éducatif,*

(Renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales,
à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais
prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉ

AU NOM DE M. JEAN-PIERRE RAFFARIN,

Premier ministre,

PAR M. JEAN-FRANÇOIS LAMOUR,

ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Nota.- Ce projet de loi a été retiré avant publication.

Lettre du Premier ministre du 3 mars 2005.

(J.O. *Lois et Décrets* du 4 mars 2005).